



// Point d'information de la préfecture de Police

Samedi 7 juillet 2019

Week-end de départs en vacances : plus de 560 policiers mobilisés sur les routes de l'agglomération parisienne.

Du vendredi 5 juillet au dimanche 7 juillet 2019, 561 policiers* de la sous-direction régionale de la circulation et de la sécurité routières de la direction de l'ordre public et de la circulation (DOPC) seront déployés sur **121 points de contrôle** dans l'ensemble de l'agglomération parisienne.

Ces points de contrôles seront implantés sur les lieux de passage privilégiés par les vacanciers afin de gagner les axes autoroutiers desservant les différentes destinations touristiques.

Les policiers seront chargés de relever et de réprimer les infractions au code de la route en portant une attention particulière aux infractions liées aux comportements dangereux (alcoolémie, stupéfiants, excès de vitesse, franchissement de feux rouges, usage du téléphone portable, port d'oreillettes...) et aux équipements des véhicules (pneumatiques, optiques, contrôle technique...).

A l'occasion du 1er week-end de départs en vacances du 28 juin au 30 juin 2019, le déploiement d'un dispositif similaire a permis

de contrôler plus de 1 050 véhicules : **51 délits** ont été constatés (défaut de permis, d'assurance, conduite sous l'emprise d'un état alcoolique...) et **927 contraventions dressées** (excès de vitesse, non présentation de pièces administratives, équipement, utilisation de téléphone portable au volant...).

La préfecture de Police réitère ses appels au respect des règles de conduite et de sécurité sur la route.

"Ne mettez pas votre vie et celle des autres en danger !"

Dans le doute, vérifiez votre alcoolémie avant de partir à l'aide d'un éthylotest
et ne laissez jamais quelqu'un qui a bu prendre le volant.

**De la division régionale de la sécurité routière, de la division régionale motocycliste, de la division régionale de la circulation, des CRS autoroutières Est/Nord/Sud/Ouest.*

